

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DU DÉVOILEMENT
DE PLAQUES COMMÉMORATIVES EN L'HONNEUR
DES PARLEMENTAIRES DE LA 40^E LÉGISLATURE ET
DE LA REMISE DU PRIX DE RECONNAISSANCE
POUR SERVICES EXCEPTIONNELS DE L'ASSOCIATION
CANADIENNE DES EX-PARLEMENTAIRES**

**OTTAWA
LE 4 JUIN 2012**

Monsieur le Président Scheer,
Honorables sénateurs et députés,
Anciens parlementaires,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à ce rassemblement au cours duquel nous dévoilerons les plus récents ajouts à une série de plaques commémoratives portant les noms des sénateurs et des députés qui ont servi notre pays.

Depuis la Confédération, chacune des deux chambres dispose d'une plaque commémorative pour chaque législature. Ces plaques sont accrochées dans les couloirs du rez-de-chaussée de l'édifice du Centre et au Centre d'accueil des visiteurs, où des milliers de Canadiens et de visiteurs étrangers peuvent les voir. À l'occasion de la cérémonie d'aujourd'hui, nous dévoilerons les plaques honorant les parlementaires de la 40^e législature, un don généreux de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, qui commandite depuis 1996 ces plaques de bronze produites à la fin de chaque législature.

En plus du dévoilement des plaques, nous récompenserons l'un de nos ex-parlementaires et soulignerons le travail qu'il a accompli et qu'il accomplit encore aujourd'hui en lui remettant le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels décerné par l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Les manifestations les plus significatives du travail au Parlement sont notamment la collégialité, le respect et l'amour du travail, des qualités que nous avons l'occasion d'observer et de cultiver et qui transcendent les affiliations partisans. En dépit de leurs fréquentes divergences d'opinions, qui suscitent grandement l'attention des médias, les parlementaires canadiens ont toujours fait preuve d'un engagement profond envers le Canada, et ils continuent de le faire. Nous sommes unis par l'estime que nous portons à l'institution du Parlement et à nos pairs, ainsi que par notre dévouement à servir les Canadiens.

À cet égard, il est toujours agréable de mettre de côté pendant un moment nos affaires courantes, particulièrement pour souligner des aspects d'une importance fondamentale pour le fonctionnement de notre l'institution qu'est le Parlement, à savoir la collégialité, l'unité et le service aux citoyens. Le dévoilement des plaques commémoratives et la remise du prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association canadienne des ex-parlementaires constituent de belles occasions qui se prêtent bien à cela.

En terminant, je veux remercier sincèrement les deux organisations qui se trouvent à l'origine des initiatives prises aujourd'hui. Je tiens également à signaler que l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes fait preuve d'un grand dévouement à l'égard de la démocratie canadienne en parrainant le Programme de stages parlementaires, qui offre aux jeunes une formidable occasion d'acquérir de l'expérience au Parlement et de renouveler leur engagement communautaire.

Merci.